

Pratiques amateurs 2024/25

MODALITÉS D'INSCRIPTION

OFFRE PÉDAGOGIQUE, RÈGLEMENT INTÉRIEUR et GRILLE DES TARIFS

Le détail de l'offre pédagogique, le règlement intérieur des pratiques amateurs ainsi que la grille des tarifs sont en ligne sur le site de l'école à l'adresse www.bab-art.fr, rubrique Pratiques amateurs.

PLANNING D'INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTION

à partir du samedi 15 juin 2024

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

entre mi-août et début septembre 2024

CALENDRIER SCOLAIRE

La rentrée des ateliers de pratiques amateurs se fera la semaine du 9 septembre 2024.

L'année se terminera la semaine du 16 juin 2025.

Les ateliers n'auront pas lieu durant les périodes de vacances scolaires et jours fériés.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Marie-Dominique Parison
Chargée du secrétariat des ateliers
de pratiques amateurs

amateurs@esa-paysbasque.fr
05 59 59 48 41

PRÉINSCRIPTION

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du samedi 15 juin 2024.

COMPOSITION DU DOSSIER

- le bulletin de préinscription ;
- la fiche de renseignements ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, électricité, eau ou gaz, quittance de loyer, avis d'imposition, etc.)
- pour bénéficier d'un tarif réduit un justificatif attestant de votre situation de moins de 3 mois (étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'allocation adulte handicapé, du minimum vieillesse)

Important : afin de recevoir l'accusé de réception de votre dossier, la confirmation de votre demande d'inscription et toute communication future (hors newsletter qui reste à votre choix), nous insistons sur la nécessité de nous communiquer une adresse mail.

TRANSMISSION DU DOSSIER

Les dossiers de préinscription sont à envoyer :

- de préférence par mail à l'adresse : amateurs@esa-paysbasque.fr
- par voie postale ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école à l'adresse :

École supérieure d'art Pays Basque
Cité des Arts
3 avenue Jean Darrigrand
64100 Bayonne

Aucun dossier ne sera réceptionné en main propre.

TRAITEMENT DES DOSSIERS

Les dossiers sont traités dans l'ordre de réception, **priorité faite aux dossiers transmis par mail.**

NB : L'École supérieure d'art Pays Basque sera fermée du 20 juillet au 15 août 2024.

CONFIRMATION et INSCRIPTION

En fonction des places disponibles dans le ou les ateliers choisis, vous recevrez **un mail de confirmation** qui vous invitera à envoyer (chèque) ou à déposer à l'accueil de l'école le règlement des activités (carte bancaire, espèces).

En l'absence de dossier administratif dûment complété, des pièces justificatives et du règlement financier, aucune inscription ne pourra être effectuée.

L'accueil de l'école sera accessible de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement accepté :

- par chèque à l'ordre de « ESAPB Bayonne » ;
- par carte bancaire à l'accueil de l'école ;
- en espèces dans la limite de 300€.

L'enregistrement du dossier implique le règlement complet de l'année. Il est impossible d'utiliser plusieurs moyens de paiement pour une même inscription.

En cas de désistement, d'abandon ou de renvoi au cours de l'année, il ne peut être procédé à aucun remboursement.

De même, aucun remboursement pour convenance personnelle ne pourra être accepté.